



HAL
open science

Matthieu Ansaloni et Andy Smith, *L'expropriation de l'agriculture française : pouvoirs et politiques dans le capitalisme contemporain* Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, Coll. " Dynamiques socio-économiques ", 2021, 205 p

Eric Sabourin

► **To cite this version:**

Eric Sabourin. Matthieu Ansaloni et Andy Smith, *L'expropriation de l'agriculture française : pouvoirs et politiques dans le capitalisme contemporain* Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, Coll. " Dynamiques socio-économiques ", 2021, 205 p. Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale, 2023, Les élections françaises de 2022 dans les Suds, 58, pp.145 - 148. 10.3917/psud.058.0145 . hal-04423896

HAL Id: hal-04423896

<https://hal.science/hal-04423896>

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Matthieu Ansaloni et Andy Smith
***L'expropriation de l'agriculture française : pouvoirs
et politiques dans le capitalisme contemporain***

Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant,
Coll. « Dynamiques socio-économiques », 2021, 205 p.

Le point de départ de l'ouvrage, c'est le constat de l'accélération de la réduction du nombre d'agriculteurs et, non seulement, de l'augmentation de la taille des exploitations, mais également de l'évolution de leur mode de gestion : « le modèle de l'exploitation familiale s'efface » au profit de la « grande agriculture qui dissocie famille et travail, famille et propriété, famille et stratégie économique » (p. 9).

Pour Matthieu Ansaloni et Andy Smith, les transformations du monde agricole français dépendent principalement de deux mécanismes conjoints : l'accumulation du capital économique par une minorité et l'expropriation d'une majorité. De fait, acquérir de nouveaux hectares suppose de les soustraire à ses voisins agriculteurs (p. 12). L'expropriation recouvre ici à la fois son acception juridique et foncière et une dimension économique et sociale quand « le fruit du travail est exploité par d'autres : négociants et entreprises alimentaires » (p. 12). En ce sens, l'expropriation est assimilée « à la domination et la spoliation » (p. 12). Caractériser les « mécanismes qui régissent accumulation et expropriation », pour les auteurs, « c'est penser l'économie capitaliste comme une construction sociale, intrinsèquement politique, donc contingente » (p. 13). La démonstration repose sur l'analyse des configurations de pouvoirs qui déterminent les politiques publiques et gouvernent ce processus économique et social d'expropriation.

L'accumulation est associée à un régime économique et politique, le fordisme, caractérisé par cinq éléments : « taylorisation du travail, croissance continue de la productivité, concurrence oligopolistique, régime monétaire fondé sur le crédit et ajustement de la production et de la consommation dans l'espace national » (p. 14).

Le processus d'accumulation/expropriation initié depuis les années 1960 est caractérisé par le maintien global d'une agriculture productiviste centrée sur la fourniture à l'agro-industrie de matières premières standardisées et à bas prix, sur la libéralisation de la concurrence associée aux réformes de la Politique Agricole Commune européenne (PAC) et sur l'allocation des aides par les politiques publiques nationales en privilégiant la dotation en capital économique (nombre d'hectares et de têtes de bétail). L'argumentation défend la thèse du maintien du fordisme dans l'agriculture française en dépit de la supposée « libre concurrence » depuis la réforme de la PAC de 1992 et des discours sur un nouveau modèle de développement agricole. La libéralisation des rapports de concurrence a accentué la sujétion des agriculteurs à l'égard des négociants agricoles et des entreprises alimentaires » (p. 23).

L'approche revendiquée est celle d'une économie politique à la fois structuraliste et constructiviste, fortement inspirée par l'École de la régulation (Boyer), l'institutionnalisme historique et l'anthropologie économique de Pierre Bourdieu, avec notamment un recours aux concepts de champ et de capital (p. 17).

La méthode associe une relecture d'enquêtes menées depuis les années 1990 (entretiens, observations, documentation, presse spécialisée, statistiques) et l'analyse de la biographie d'élites syndicales et politico-administratives agricoles.

L'objectif est de démontrer que ce processus d'accumulation/expropriation ne dépend pas tant de la globalisation des marchés, d'une libéralisation aveugle ou irréfléchie de l'agriculture et de l'alimentation ou d'une dépendance des institutions et des normes européennes, mais de choix successifs des politiques publiques nationales, parfois masqués ou habillés de narratifs renouvelés : spécificités territoriales et signes de qualité, durabilité, multifonctionnalité ou agro-écologie.

La proposition consiste ensuite à identifier les acteurs qui ont orienté la formulation et la mise en œuvre de ces décisions nationales et à caractériser les capitaux sociaux et politiques mobilisés pour y parvenir.

Le raisonnement se développe sur quatre chapitres :

Le chapitre 1 s'intitule « Le modèle de développement agricole entre 1945 et 1992 : sociohistoire d'une accumulation tirée par l'administration de la demande ». Il opère un retour sur les bouleversements de l'agriculture française entre 1945 et 1960 et sur les lois de l'orientation de l'agriculture de 1962. Le modèle repose sur une « politique des prix » et une « politique des structures ». La « politique des prix » garantit des revenus aux agriculteurs, mais surtout, permet leur endettement grâce au Crédit Agricole, tout en fournissant des matières premières à bas prix à l'industrie agro-alimentaire. La « politique des structures » met en place un certain nombre d'outils destinés à favoriser la transformation des structures des exploitations agricoles. Ce faisant, « elle élimine rapidement ceux qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas investir » (p.58) en dépit des pressions des prescripteurs (recherche, formation, chambres d'agricultures, syndicat, négociants). À partir de 1967, la PAC va accentuer le phénomène par le triptyque « prix garantis, stockages publics, restitutions à l'exportation » offrant un véritable « chèque en blanc pour l'expansion agricole et alimentaire » (p. 49).

Le chapitre 2, « Les agriculteurs dans les marchés. Une subjugation par les grands groupes avec l'appui discret de l'Etat », expose la métamorphose du fordisme : d'une part, la concentration de l'amont et surtout de l'aval (y compris via les coopératives), d'autre part l'échec de la contractualisation. Les auteurs analysent les filières blé et lait, emblématiques de l'agriculture française. Les deux cas montrent une asymétrie fondamentale autour de la concentration économique de l'agro-industrie : 2 % des opérateurs captent 58 % du chiffre d'affaire pour le blé, Lactalis traite 22 % de la production nationale de lait. L'État se refuse à contrebalancer cette asymétrie amont/aval, sauf très ponctuellement en cas de crise, se tenant du côté des acheteurs « tout en proclamant défendre » les producteurs (p. 87). Le discours du ministère de l'Agriculture comme de la profession agricole sur l'importance des alternatives commerciales (signes officiels de qualité, appellation d'origine protégée, label rouge et agriculture biologique) masque leur marginalité et la reproduction de l'asymétrie. Les 60 000 producteurs bio (13 % des agriculteurs et 10 % de la surface) ne représentent que 4 % de la production commerciale. Le cumul des diverses formes de labels ne dépasse guère 5 %. Le géant Lactalis assure plus de la moitié de la production de Roquefort et 49 % du blé bio est commercialisé dans des grandes surfaces. Les auteurs dénoncent l'illusion du « mythe de la

coexistence pacifique entre différentes formes de commercialisation, circuits longs et courts » (p. 101).

Dans le chapitre 3, « La distribution des aides publiques aux agriculteurs : la prime au capital économique préexistant », les auteurs exposent les inégalités de « l'impossible redistribution » des aides européennes et en font l'illustration à travers le cas de la politique d'installation qui privilégie les candidats déjà les mieux dotés. Les aides directes aux revenus qui ont remplacé les prix garantis depuis la réforme de la PAC de 1992 et les aides à l'installation sont « au cœur du régime d'accumulation » (p. 105). Une première partie du chapitre est dédiée aux successives proposition de réforme des gouvernements conduits par le Parti Socialiste de 1992 à 2012 qui, selon les auteurs, se rejoignent autour de deux constantes : une « rhétorique égalitariste » et une « inaction en la matière, sauf quelques changements aux marges » (p. 108). En effet, en France, ces aides sont réparties en fonction du capital économique des agriculteurs (foncier et cheptel) favorisant les exploitations de grande culture et les grands élevages. Les aides à l'installation profitent en majorité aux héritiers du capital de leurs parents qui ont déjà constitué une exploitation de grande taille économique (p. 106). Elles privilégient un profil d'« agriculteur professionnel » (p. 139) conforme à la vision du syndicalisme majoritaire (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agriculteurs - FNSEA et Jeunes Agriculteurs - JA). Ce modèle est assuré par le monopole du contrôle des dossiers d'installation par les chambres d'agriculture, dirigées par ce syndicalisme majoritaire. Sur cette dimension, les auteurs passent très vite sur le rôle des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural, les SAFER, qui sont parvenues à limiter la concentration foncière en France jusque dans les années 2010. Or ce système de régulation, est de plus en plus contourné par des artifices juridiques et des montages financiers opaques via la prise de parts dans des sociétés agricoles ou immobilières. Ces dernières années, ce sont ces montages, certes avec la complicité des propriétaires et de l'élite de la profession agricole, qui ont accéléré non seulement l'expropriation, mais l'accaparement des terres agricoles et la hausse des prix.

Le dernier et quatrième chapitre, « Les expropriateurs en chef. Champs et capitaux », analyse les mécanismes de reproduction institutionnelle du régime d'accumulation/expropriation. Les auteurs considèrent à cet effet la convergence de trois phénomènes : la subjugation du champ agricole au profit d'une minorité de son élite via le syndicalisme majoritaire, le rôle du ministère de l'agriculture et du corps de hauts fonctionnaires dans la reproduction du modèle fordiste, la porosité entre les dirigeants du syndicalisme majoritaire, les hauts fonctionnaires du ministère et les groupes agro-alimentaires des principales filières ou leurs agences de régulation, les offices.

Les auteurs ne défendent pas l'idée d'un « grand plan concerté à l'origine » (p. 144) mais « d'une alliance objective due aux positions convergentes » qu'occupent les trois catégories d'agents évoquées qui évoluent dans différents champs : agricole, économique et politique (p. 145). Du côté des dirigeants du syndicalisme agricole majoritaire on retrouve une élite de producteurs également à la tête des associations spécialisées par filière (élevage laitier, viande, grandes cultures) souvent proches des entreprises d'amont ou d'aval, ou partageant la même vision du modèle fordiste. Ainsi « loin d'assurer la défense des agriculteurs, les édiles syndicaux favorisent le déclassement de la majorité d'entre eux au profit d'une fraction ascendante » (p. 146).

Au niveau du ministère de l'Agriculture, selon les auteurs, si les discours changent considérablement entre les gouvernements de droite et de gauche, les pratiques tendraient à

maintenir le système en place, à droite pour satisfaire l'électorat agricole, à gauche pour assurer la stabilité politique. Cette continuité est également assurée par le contrôle de l'administration du ministère, notamment de la Direction des politiques économiques par un corps de technocrates, les Ingénieurs des Ponts, Eaux et Forêts (IPEF). Leur formation, leur esprit de corps, leurs relations avec l'administration de la Commission européenne contribueraient à la préservation du modèle qu'ils ont construit ou reçu en héritage.

La conclusion générale propose une synthèse de l'analyse et quelques éléments pour une « autre agriculture, rentable pour les agriculteurs, saine pour les citoyens » considérant qu'au-delà du processus d'accumulation/expropriation, le modèle de développement agricole actuel présente une faible efficacité économique.

Quatre éléments sont proposés pour un modèle alternatif : 1) attribuer les aides publiques en priorité aux agriculteurs pratiquant une agriculture biologique ; 2) soutenir significativement les installations en agriculture biologique ou répondant aux besoins alimentaires des territoires ; 3) planifier et contractualiser territorialement les productions en fonction des besoins alimentaires des territoires en limitant la spécialisation ; 4) instituer des rapports de commercialisation plus justes par le soutien des prix, la contractualisation et en mettant fin aux oligopoles agroalimentaires par un respect des règles de la concurrence (p. 202).

Pour les auteurs, l'analyse proposée, parce que constructiviste, montre que les rapports de force et les institutions qui régulent le modèle actuel « ont été forgés par des hommes et des femmes, et qu'ils peuvent donc être défaits et refaits par l'activité politique » (p. 194).

Alors que ces dernières années, les travaux des sciences sociales sur la ruralité et l'agriculture en France se concentrent souvent sur des innovations politiques sectorielles, les mesures environnementales, la multifonctionnalité, les signes de qualité, les circuits courts ou encore l'agroécologie, Matthieu Ansaloni et Andy Smith reviennent opportunément sur les tendances structurelles et les traits dominants de l'évolution de l'agriculture française. Leur ouvrage, qui s'inscrit dans la perspective d'une économie politique générale du capitalisme ne devrait pas manquer de raviver ou de renouveler les débats.

Éric Sabourin

CIRAD, Département Environnement et Sociétés, UMR ART-Dev (5281)